



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MARDI 8 NOVEMBRE 2016**

Absents excusés ayant donné procuration : Mr Stéphane PAILLEAU (à Mr Sylvain COLLARD),
Mme Sabrina LELIARD (à Mr Philippe MESLARD), Mme Marion FOUJU (à Mr Bertrand
DARMIGNY)

Absente non excusée : Mr Damien CHERAMY

Est nommée secrétaire de séance : Mr Xavier BESNARD

Le compte-rendu de la séance précédente est validé avec les observations suivantes :

- Mme LELIARD : souhaite plus de détails concernant les statistiques du radar autonome
- Mme LELIARD : évoque son incompréhension concernant le 1er point des questions diverses (point sur le rôle de la commission fêtes et cérémonies)
- Mr Eric WISSOCQ : exprime son incompréhension quant à la diminution de la taxe d'inhumation

Madame la Maire demande le rajout de deux points à l'ordre du jour, acceptés à l'unanimité :

- * Renouvellement de la convention SEGILOG
- * Choix des colis pour les Anciens

Le Conseil Municipal,

- Retient le Cabinet EN PERSPECTIVE, de Chartres, pour un montant de 8 100.00 € H.T, soit 9 720.00 € T.T.C. à la majorité (8 POUR : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, E. WISSOCQ, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, A. GOUSSARD et C. JOUANNET-LEFRANC 3 CONTRE : M. FOUJU, S. COLLARD et G. JUTEAU 3 ABSTENTIONS : B. MOREAU, B. DARMIGNY et X. BESNARD) pour assurer la maîtrise des travaux d'aménagement de sécurité à Plancheville,
- Retient l'entreprise CREACOM de Gellainville, à l'unanimité, pour réaliser le levé topographique nécessaire aux travaux d'aménagement de sécurité à Plancheville
- Reconduit, à l'unanimité, le tarif de l'assainissement pour 2017 à 2.00 €/m³
- Modifie, à l'unanimité, les tarifs du cimetière pour 2017, à savoir :

- Concession cinquantenaire	345.00 €
- Concession trentenaire	210.00 €
- Concession emplacement cinéraire 50 ans	210.00 €
- Dispersion des cendres	20.00 €
- Taxe d'inhumation	20.00 €
- Modifie, à la majorité (**10 POUR** : J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, V. ARNOULT, S. COLLARD, S. PAILLEAU, P. MESLARD, S. LELIARD, X. BESNARD, B. MOREAU, A. GOUSSARD, **4 ABSTENTIONS** : E. WISSOCQ, B. DARMIGNY, M. FOUJU, G. JUTEAU, pas de **CONTRE**), les tarifs de locations des salles pour l'année 2017 comme suit :

Les tarifs sont basés sur 2 périodes :

Période 1 : du 1er mai au 30 septembre : « Sans chauffage »

Période 2 du 1er octobre au 30 avril : « Avec chauffage »

Salle de réunions : rue Jules Ferry

	<i>Habitants de la Commune</i>		<i>Hors Commune</i>	
	Période 1	Période 2	Période 1	Période2
<i>1/2 journée</i>	30,00 €	40,00 €	50,00 €	60,00 €
<i>1 jour</i>	70,00 €	100,00 €	140,00 €	170,00 €
<i>2 jours</i>	100,00 €	150,00 €	200,00 €	250,00 €
<i>Caution</i>	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €

Salle Polyvalente : rue Jean Moulin

	<i>Habitants de la Commune</i>		<i>Hors Commune</i>	
	Période 1	Période 2	Période 1	Période2
<i>1 jour</i>	270,00 €	370,00 €	400,00 €	500,00 €
<i>2 jours</i>	400,00 €	520,00 €	600,00 €	720,00 €
<i>Caution</i>	1000,00 €	1000,00 €	1000,00 €	1000,00 €

- Vote l'indemnité de gardiennage de l'église 2017, pour le prêtre affectataire, à la majorité (**12 POUR** :V. ARNOULT, JL FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. PAILLEAU, E. WISSOCQ, B. MOREAU, P. MESLARD, S. LELIARD, M. FOUJU, B. DARMIGNY, G. JUTEAU, **1 CONTRE** : S. COLLARD et **1 ABSTENTION** : X. BESNARD), pour un montant de 119.55 €
 - Reporte le vote de l'indemnité de compteur d'eau 2017 à fin 2017
 - Fixe le taux des indemnités 2016 de la Trésorière à 50 %, à la majorité (à **7 voix POUR** J.L. FOUCHER, P. MESLARD, B. MOREAU, A. GOUSSARD, C. JOUANNET-LEFRANC, S. LELIARD, S. COLLARD, à **4 voix CONTRE** V. ARNOULT, S. PAILLEAU, B. DARMIGNY, M. FOUJU et à **3 ABSTENTIONS** X. BESNARD, E. WISSOCQ et G. JUTEAU)
 - Valide le reversement du fond d'amorçage à la Communauté de Communes, à l'unanimité
 - Renouvelle le contrat SEGILOG (logiciel mairie) pour une durée de 3 ans, à l'unanimité
 - Choisit les Vergers de Beauce pour les colis des Anciens à la majorité (**11 POUR** : V. ARNOULT, J.L. FOUCHER, C. JOUANNET-LEFRANC, A. GOUSSARD, S. COLLARD, S. PAILLEAU, E. WISSOCQ, X. BESNARD, S. LELIARD, P. MESLARD et B. MOREAU, **0 CONTRE** et **3 ABSTENTIONS** : G. JUTEAU, B. DARMIGNY et M. FOUJU) pour un montant de 1 154.25 € H.T.
- Informations diverses :
- Le Conseil Municipal, est informé :
- D'un cambriolage à Plancheville le 5 novembre dernier.
 - De la nécessité de procéder à l'élagage de certains bois sur voies communales
 - Du buffet de la Godillose le 25 novembre prochain pour remercier les bénévoles, à la salle polyvalente de Meslay-le-Vidame
 - De l'existence d'un nid de frelons asiatiques sur le territoire de la commune et fait le nécessaire pour l'éradiquer
 - De l'avancement du chantier des éoliennes
 - Du Téléthon le 3 décembre 2016
 - De la date du prochain conseil le 13 décembre 2016
 - Des vœux du Maire le 13 janvier 2017
 - De la possibilité de travailler sur le site internet de la commune et propose de fixer une date avec les volontaires
 - D'une journée portes ouvertes à la piscine de Bonneval les 17 et 18 décembre 2016

La Maire,
Valérie ARNOULT.